

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 février 2022

Délibération N° 1 - Délibération pour échange avec R2MS partie sud parcelle AO 268 contre partie AO 258 contenant la route

APPROUVE

Délibération N° 2 - Subvention CCAS 2023 pour paiement repas des aînés

APPROUVE

Délibération N° 3 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023

APPROUVE

Délibération N°4 - Participation communale au déploiement du bus itinérant France Service MSA en milieu rural

APPROUVE

Délibération N° 5 - Convention pour remboursement frais de scolarité classe ULIS avec l'école St François de la Côte Saint André

APPROUVE

Délibération N° 6 - Modification tarifs salle en raison de l'augmentation du tarif de l'énergie

APPROUVE

Délibération N°7 - Délibération actant la bonne prise en compte des rapports EBeR :
* Rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2021

APPROUVE

Délibération N°8 - Délibération actant la bonne prise en compte du rapport d'EBeR

* Rapport annuel d'activité 2021 d'EBeR

APPROUVE

Délibération N°9 - Délibération actant la bonne prise en compte du rapport d'EBeR

* Rapport annuel d'activité sur le prix et la qualité du service eau potable et assainissement

APPROUVE

Délibération N°10 - Nouveau projet territorial de lecture publique : nouvelle tarification applicable aux usagers du réseau

APPROUVE

Délibération N°11 - Autorisation de démolition de maison BALASARD , suite à diagnostics défavorables état parasitaire et matières dangereuses

APPROUVE

Délibération N°12 - Décision de recrutement d'un adjoint technique – Création de poste

APPROUVE

